



Tous vos cours sont publiés à la fin de chaque séquence (= chapitre) sur : <https://www.merelefort.com/>

Mot de passe – attention nouveau et différent de celui d'hist-géo : **masseube 32**

D'une séance à l'autre :

- Je relis mes notes et les complète à l'aide de mon manuel, des cours rédigés (cf ci-dessus) et de ma prise de notes de l'été des vidéos de L.Lacoux
- A l'aide de ce travail + du doc remis au début de chaque thème, **je réalise mes fiches de révisions et les apprends au fur et à mesure** (interros programmées et annoncées)

Les DM : si non rendus : quelle qu'en soit la raison (oubli, non fait) = zéro

- Sont à rendre à la 1^{ère} heure de cours, sur papier
- Aucun DM sur ordinateur : le jour du bac vous rédigez votre travail sur copie
- En cas d'abs : vos DM sont à scanner et à envoyer par mail à d.lefort@lasallesaintchristophe.com (le jour demandé : si non envoyés = non rendus : donc ... zéro !)

L'ensemble du travail de cette période vous a été remis en version papier et est à retrouver sur <https://www.merelefort.com/> onglet HGGSP terminale : thème 5

Semaine du 2 au 6 nov

Lundi 2	Mardi 3	Jeudi 5
Rdp : Mme Lefort DM à rendre : Intro th2	Présentation fiches OTC thème5	Interro th 5 : EN ENTIER (même coeff que le bac blanc !!)

Semaine du 9 au 13 nov

Lundi 9	Mardi 10	Jeudi 12
Rdp : Paolo	DM à rendre : prépa Grand Oral	Présentation fiches intro th2

Semaine du 16 au 20 nov

Lundi 16	Mardi 17	Jeudi 19
Rdp : Lily Exposés axe 2 (capsules vidéo) : Paolo, Caïssa, Rafaël, FA, Fleur	Interro intro th2	Présentation fiches axe 1 th2

Semaine du 23 au 27 nov

Lundi 23	Mardi 24	Jeudi 26
Rdp : Caïssa		Interro axe 1

Semaine du 30 nov au 4 déc

Lundi 30	Mardi 1er	Jeudi 3
Rdp : Rafaël Exposés OTC – Capsules vidéo : Lily, Paolo, Caïssa, FA, Fleur	Présentation fiches axe 2	DM à rendre : étude de doc : l'ONU et le défi de la construction de la paix

Semaine du 7 au 11 déc

Lundi 7	Mardi 8	Jeudi 10
Rdp : Fleur	Interro axe 2	DM à rendre : étude de doc : La France dit non à la guerre en Irak

Semaine du 14 au 18 déc

Lundi 14	Mardi 15	Jeudi 17
Rdp : FA	Pas de DM Veillées de Noël	

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

Vos exposés du thème 2 vont nous permettre de nous lancer dans la préparation de l'épreuve du Grand Oral :

- Ils devront se présenter sous forme de capsules vidéo **projetables en classe** :
- Celles-ci, comme votre exposé de Grand Oral, dureront **10 minutes et suivront la même méthode**
- Leur construction, leur clarté ainsi que l'élocution devront être particulièrement travaillées.
- Elles seront présentées en classe et évaluées par vos camarades et moi-même avec l'aide d'une grille reprenant les critères de celle du Grand Oral
- **Vos capsules me seront envoyées par mail, (lien youtube/lien URL : cf tuto) au plus tard la veille de votre exposé en ayant auparavant vérifié que votre lien fonctionne !! si vos capsules ne s'ouvrent pas ou ne peuvent être projetées, je considérerai le travail non fait = zéro**
- Tutos pour transformer vos vidéos en lien youtube
- tuto réalisé par un ancien élève : <https://www.youtube.com/shorts/zoV8BMz75us>
- tuto plus officiel: https://www.youtube.com/watch?v=q0L_ZLEq4hA
- **ATTENTION !!! bien enregistrer en vidéo NON REPERTORIEE !!**

Vous trouverez ci-dessous (pour rappel) la méthode de l'exposé

FICHE METHODO

PREPARER UN EXPOSE (vers le Grand oral) HGGSP

1 → Analysez le sujet de l'exposé, en vous posant des questions simples (quels sont les mots clefs ? quelles sont les limites spatiales et chronologiques ? comment ce sujet s'inscrit dans le cadre plus global de l'Axe étudié en classe ?).

2 → Construisez votre biblio :

- Utilisez votre manuel, les références biblio données en classe
- Faites une recherche à l'aide du moteur de recherche Google Scholar : <https://scholar.google.com/>
- Utilisez les sites fiables qui traitent les questions de notre programme :
 - o L'encyclopédie d'histoire en ligne (EHNE) <https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-hggsp>
 - o Le site de l'ENS Lyon : Géoconfluences (cliquez sur l'onglet « ressources pour les classes » puis sur celui lycée général et technologique et enfin programme Terminale HGGSP) : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/classes/ressources-pour-le-lycee-gt/ressources-programmes-terminale-specialite-hggsp>
 - o toutes les ressources déjà connues depuis l'an dernier : Dessous des cartes, Pascal Boniface, France Culture etc

→ **tous ces sites sont accessibles en cliquant sur les vignettes de la page ressources, site merelefort !!**

3 → chaque exposé doit donner lieu à une question : = la problématique à laquelle votre exposé doit répondre.

4 → Élaborez un plan équilibré, construisez vos propos, soyez précis

5 → N'oubliez pas en début de votre exposé de présenter votre bibliographie, commentez la de façon critique (très intéressant, essentiel pour le sujet, discutable etc ...)

6 → Entraînez-vous **plusieurs fois** : **votre exposé ne doit EN AUCUN CAS être lu !!** travaillez votre articulation (diction claire, débit de parole ralenti) et chronométrez-vous : vous disposez de **10 minutes** = temps de votre GO à **respecter scrupuleusement ni moins, ni plus**

7 → ATTENTION : VOUS DEVREZ ÊTRE CAPABLE DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS QUE VOUS POSERONT VOS CAMARADES SUITE À L'EXPOSÉ.

8 → vos propos doivent donc s'organiser de la façon suivante :

- **Présentation critique** de votre biblio

- **Intro :**

- Accroche
- Définition termes du sujet
- Problématique
- Annonce de plan

- **Développement** : 2 ou 3 parties : penser à faire une transition entre chacune

- **Conclusion**

- Résumé de la démonstration
- Répondre à la problématique

**10 minutes
NON LU !!!!!**

AXE 1 : LA DIMENSION POLITIQUE DE LA GUERRE: DES CONFLITS INTERETATIQUEUX AUX ENJEUX TRANSNATIONAUX**Pas de capsules exposés****AXE 2 : LE DÉFI DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX**

Date	Nom – prénom	Thèmes capsules
L 1 6 N O V	Paolo	CAPSULE n° 1 : Comment les traités de Westphalie modifient-ils l'ordre géopolitique de l'Europe et renforcent-ils le rôle des Etats ?
	Rafaël	CAPSULE n° 2 : Le Traité de Versailles 1919 : (enjeux du traité, négociations, rédaction, principales mesures et bilan de ce traité : dans quelle mesure ce congrès a mis un terme définitif à « l'ordre westphalien »)
	Caïssa	CAPSULE n° 3 : La SDN : première tentative de sécurité collective » (création, fonctionnement, succès et faiblesses)
	FA	CAPSULE n° 4 : « L'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006) : succès et échecs https://journals.openedition.org/chrhc/10806#tocto1n5
	Fleur	CAPSULE n° 5 : Réformer l'ONU ? https://www.youtube.com/watch?v=TEjAtdHGGM&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-reformer-lonu-pour-eviter-une-nouvelle-guerre-2077971 https://shs.cairn.info/revue-etudes-2007-4-page-441?lang=fr https://news.un.org/fr/story/2023/11/1140762 https://reform.un.org/fr https://www.iris-france.org/73055-lonu-un-mecanisme-imparfait-mais-indispensable/

OTC : LE MOYEN-ORIENT : CONFLITS RÉGIONAUX ET TENTATIVES DE PAIX**utilisez les références ci-dessous :**brève histoire du Hamas : https://www.youtube.com/watch?v=2wXHvTktOfE&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE
+ playlist « comprendre le conflit israélo-palestinien »<https://www.youtube.com/playlist?list=PLLSjhsOyo4YCTwx9R5AFykJw5SQ2YWkrD>**et un excellent podcast indispensable pour cet OTC :**Guerre au Moyen Orient : comprendre le contexte <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/signes-des-temps/guerre-au-proche-orient-9120530>

Date	Nom – prénom	Thème capsules
L 3 0 N O V	Lily	CAPSULE n° 1 : « Les accords de Camp David et le traité de paix israélo-égyptien de 1979
	Caïssa	CAPSULE n° 2 : L'ONU dans le conflit israélo-palestinien, de la conférence de Madrid (1991) à nos jours » L'ONU et les Palestiniens : de l'ambiguïté à l'impuissance (openedition.org)
	Paolo	CAPSULE n° 3 : L'Irak depuis 2011 : une pacification impossible ?
	Fleur	CAPSULE n° 4 : Hamas-Hezbollah : alliés, ennemis ? quels intérêts communs ?
	FA	CAPSULE n° 5 : La reconnaissance de l'Etat de Palestine à l'ONU quels enjeux ?

DM pages suivantes

- A- Visionnez la vidéo du Dessous des cartes (ARTE) : XXI^e : combien de guerres ? puis répondez aux questions :
<https://www.arte.tv/fr/videos/114573-027-A/le-dessous-des-cartes/>

- 1- En 2024, comment classer les conflits en cours dans le monde ? quels sont les plus nombreux ?
- 2- Quels sont les différents types de guerres civiles, illustrez vos propos d'exemples développés et précis
- 3- Quelles sont les victimes directes des guerres actuelles ? pourquoi ? comment ?
- 4- Quelles sont les conséquences de ces guerres ?
- 5- Quelle a été l'évolution des conflits dans le monde a-t-il connu depuis 1946 ?
- 6- En quoi le contexte géopolitique a-t-il changé au XXI^e S ? quelles spécificités ? quelles conséquences ?
- 7- En quoi la conduite et le visage de la guerre ont-ils changé ?
- 8- Quelle citation d'un écrivain français vous faut-il retenir ?



- B- Visionnez la vidéo Lumni Géopoliticus Les guerres irrégulières : de la guérilla au terrorisme | puis répondez aux questions :
https://www.youtube.com/watch?v=ywlcADY_Pg&ab_channel=Lumni



- 1- Quelle définition donner aux guerres irrégulières ? donnez des exemples précis
- 2- Comment la guerre irrégulière se traduit-elle pendant la guerre d'Algérie ?
- 3- Pourquoi est-il difficile de mettre fin aux guerres irrégulières ? illustrez votre réponse d'exemples précis
- 4- Comment combattent les mouvements djihadistes ? Quelle est leur particularité ?

- C- A l'aide du document ci-dessous : « Les nouvelles formes de guerre » - extrait : *Etat du monde 2026* (=données 2025) (Le Monde Politique)
Vous réaliserez une fiche destinée à vos révisions sur les nouvelles formes de guerre.
Attention ce travail croise le thème 6 (La connaissance notamment en ce qui concerne la cyberguerre)

Extrait : [Etat du monde 2026](https://www.lemondepolitique.fr) (=données 2025) (Le Monde Politique)
[lemondepolitique.fr](https://www.lemondepolitique.fr)

LES NOUVELLES FORMES DE LA GUERRE

Les guerres du 21^e siècle ont été marquées par des violences extrêmes et le brouillage croissant entre civils et militaires en raison de la multiplication des **guerres asymétriques** (ex: terrorisme). Les guerres interétatiques se sont en effet raréfiées car perçues comme inefficaces et coûteuses ; le monde a plutôt assisté à l'**expansion des acteurs non-étatiques** dans les crises internationales.

Les instances internationales définissent les critères et actions qui peuvent être menées lors d'un conflit. Elles reprennent ainsi l'idée de « guerre juste » conceptualisée par Saint- Augustin au IV^e siècle pour définir un ensemble de règles de conduite morale déterminant les conditions d'une guerre moralement acceptable.

Sociétés militaires privées

Si l'origine des mercenaires remonte au moins à l'Antiquité, le développement des armées régulières lié à la montée en puissance des Etats-nations aux 18^e et 19^e siècles a longtemps érudé la notion elle-même car les besoins en militaires ont alors été comblés par la conscription et le service national. Pourtant, **les mercenaires sont utilisés pour suppléer aux armées depuis des siècles** : dans la Rome antique par exemple, l'on fait appel à des archers celtiques pour renforcer les troupes parties à la conquête de la Gaule. Ce recours à des mercenaires est également courant dans les cités-Etats grecques.

Mais à l'époque récente, les sociétés de mercenaires vont réapparaître lors des guerres d'indépendance postcoloniale, puis durant la Guerre froide, pour éviter les affrontements directs entre les deux blocs et le risque d'escalade nucléaire (ex: financement des rébellions anticomunistes, à l'instar des *Contras*, au Nicaragua). A la fin de cette période, il s'agira là d'un moyen de limiter les pertes humaines (car désapprouvées par la population) et de mener des opérations annexes, dans le droit fil d'une privatisation progressive des fonctions régaliennes.

Aujourd'hui encore, les sociétés militaires privées (SMP) travaillent souvent en lien avec des Etats, qui les utilisent pour agir de façon non officielle à l'étranger **sans engager leur responsabilité**.

Le recours de la Russie à une société mercenaire en Afrique ou au Moyen-Orient lui permet d'avancer sur le terrain tout en pouvant se dédouaner de certains actes face aux réprobations de la communauté internationale.

Forme de « **privatisation de la guerre** », le recours à ces sociétés privées est progressivement devenu la norme. Aujourd'hui, de nombreux Etats possèdent des SMP, à commencer par les Etats-Unis et la Russie, mais aussi la France et le Royaume-Uni.

*L'Afrique du Sud a été le premier Etat occidental à créer une société militaire privée, en 1989 ; Executive Outcomes a notamment été engagée au Sierra Leone afin d'assurer la sécurisation de l'extraction et de l'exportation des richesses du pays (concessions diamantifères). Puis, à partir de 1994, la société militaire privée américaine Military Professional Resource Inc. (MPRI) est intervenue dans les Balkans. Ainsi, dès les années 1990 et au début des années 2000, des mercenaires prenaient part aux combats. Puis, d'autres sociétés américaines verront le jour, à l'instar de **Blackwater**, qui travaillera notamment en Irak et en Afghanistan pour le compte des Etats-Unis, puis changera de nom pour celui d'Academi après des accusations d'exactions lors de leur « guerre contre la terreur ». Washington a ainsi sous-traité une part croissante de ses activités à des SMP, à l'image de The Mozart Group, créée en mars 2022 pour former des soldats ukrainiens, soutenir, appuyer et renforcer l'armée de Kiev durant la guerre en Ukraine.*

Cette présence américaine n'est toutefois pas différente de ce qui était observé en Afghanistan ou en Irak ou des décennies plus tôt (ex: Air America, compagnie de transport aérien mise sur pied par la CIA pour agir sous couverture au Vietnam).

La multiplication des SMP, essentiellement sur le continent africain, a créé un nouveau marché d'avenir pour ces sociétés qui profitent de l'absence de cadre légal international, des défaillances techniques des armées régulières africaines et de l'existence de zones de non-droit où sévissent de nombreux groupes armés.

Si certaines sociétés militaires privées font des efforts éthiques et déontologiques (les « contractors »), les mercenaires de petites sociétés (notamment sud-africaines) s'affranchissent parfois davantage de certaines règles. Les actions menées par ces sociétés privées constituent ainsi depuis des années un sujet de préoccupation dans diverses régions d'Afrique : au Sahel, dans les violences postélectorales en Côte d'Ivoire en 2010, au Cameroun ou encore en Guinée équatoriale.

De nouvelles manières de combattre

Si la guerre en Ukraine, ravivée en 2022, a marqué le retour des conflits de haute intensité en Europe, les conflits ouverts États demeurent rares (Éthiopie/Érythrée en 1998-2000, Arménie/Azerbaïdjan au Haut-Karabagh entre 1991 et 1994, etc.). Le monde a plutôt assisté à la multiplication des conflits de **basse intensité** (accrochages sporadiques, populations civiles constamment déstabilisées) ainsi qu'aux conflits joués de façon **indirecte** par des puissances régionales, à l'image du conflit au Yémen, pays qui a été le terrain d'affrontements entre l'Arabie saoudite et l'Iran (via ses milices) à partir des années 2010.

Par ces brèves confrontations, les États cherchent à imposer leur volonté sans user directement ou intensivement de la force armée.

*L'idée de «**guerre par proxy**» menée par les États-Unis en Ukraine était considérée par la Russie comme une caractéristique de la politique étrangère américaine, fondée sur la dissimulation de ses intérêts stratégiques propres par la conduite de conflits indirects.*

Et pour cause, l'existence d'instances supra-étatiques (ex: ONU) et de l'arme nucléaire ont rendu peu probable la survenue d'un conflit conventionnel. Les grands affrontements étatiques, tels qu'ils existaient encore au 20^e siècle, ne régissent plus les relations internationales. C'est par d'autres moyens d'action que se jouent les conflits d'aujourd'hui.

Ceux-ci se font désormais protéiformes, limités (tout en étant nombreux) et impliquent une grande variété d'acteurs. Cela conduit à rendre possible la superposition des conflits au sein d'un même territoire, les rendant ainsi particulièrement déstabilisants pour la sécurité régionale et mondiale.

*Les conflits internes, un phénomène devenu majeur (guerre en Somalie entre différents groupes non étatiques après 1991, la guerre d'Afghanistan jusqu'en 2014, guerre en Syrie de 2011, en Libye, etc.), entraînent d'importantes violences chez les populations : **près de 90 % des victimes sont aujourd'hui des civils** (contre 65 % durant la Seconde Guerre mondiale).*

Si les guerres confrontent toujours des intérêts opposés, ces nouvelles conflictualités remettent en question l'idée traditionnelle de la guerre, une notion est déjà érodée par la notion de **guerre hybride**. En effet, cette dernière vise à déstabiliser l'adversaire en usant de différents moyens, et non plus seulement de la force militaire (ex: affaiblissement de la cohésion nationale par de fausses informations).

Si la guerre en Ukraine des années 2020 a vu le retour d'anciennes stratégies militaires (ex: mobilisation d'une partie de la population russe), certaines doctrines militaires ont été renouvelées (ex: la résistance ukrainienne reposait sur un commandement décentralisé s'appuyant sur une logistique dispersée).

Les acteurs agissent alors contre des ennemis qu'ils cherchent à perturber et neutraliser. La transgression y est reine : chacun tente de tirer parti et de jouer sur les limites du modèle de l'adversaire afin de le contraindre dans son action.

Dans ce cadre, les frontières classiques sont dépassées : les champs immatériels sont mobilisés (numérique), le temps et l'espace deviennent relatifs, les ennemis changent, les crises s'accumulent et s'enchevêtrent. De nombreux domaines sont sollicités : démonstrations militaires, instrumentalisation de la population (ex: «Marche verte» marocaine au Sahara occidental), pressions économiques, etc.

Ces nouvelles manières de faire la guerre ont multiplié les champs d'actions. On parle désormais autant de guerre nucléaire que de guerre médiatique, de guerre technologique ou de guerre financière. Il s'agit donc d'une **conflictualité multi-domaines**, notamment favorisée par le développement des technologies quantiques, de l'intelligence artificielle (IA), des biotechnologies, des technologies de l'information, mais aussi des neurosciences.

Ce type de guerre, moins coûteux, est facilement accessible et efficace. Il conjugue psyware, lawfare, ingérences ciblées, techniques de déception, désinformation, cyberwarfare, dissonance massive.

Dans ce mode de conflictualité, qui s'apparente à une guerre cognitive, l'objectif est moins de convaincre que de déstabiliser et de démoraliser les esprits adverses en usant de divers outils et méthodes appliqués à l'échelle individuelle ou collective. La guerre cognitive ambitionne en effet de fragmenter une population, d'y semer des émotions (ex: colère, doute) susceptibles de l'amener à s'autodétruire (ex: altération du raisonnement d'individus afin d'imposer sa volonté à l'ennemi). Les perceptions et les croyances de l'adversaire sont ainsi modifiées par diverses technologies d'information et de communication afin de toucher le grand public (ex: construction de la légitimité d'une action militaire ou politique). Aussi ces opérations psychologiques atténuent-elles la frontière entre les civils et les militaires autant que les frontières nationales, risquant ainsi de nuire à la cohésion des sociétés.

Les champs de bataille ne se limitent plus aux affrontements terrestres, aériens ou maritimes, mais englobent aussi l'espace et le cyberspace. Ce nouvel état des choses permet d'équilibrer les rapports de force entre des belligérants aux forces inégales. Avoir une armée conséquente n'est plus nécessairement considéré comme un avantage et le nombre de morts n'est plus décisif dans le combat. Les **guerres asymétriques**, qui représentent la plus grande partie des conflits depuis la Guerre froide, permettent en effet au faible de prendre l'avantage sur le fort.

Les guerres asymétriques opposent une force armée régulière à une force armée irrégulière, et donc des combattants aux forces militaires, sociologiques et politiques inégales. En effet, les acteurs les plus faibles recourent à des moyens moins techniques ainsi qu'à des méthodes et tactiques non conventionnelles en raison de leurs moyens limités. Ainsi, la guerre asymétrique peut conduire à des stratégies qui favorisent l'acteur le plus faible (ex: l'opération Barkhane, qui visait à éliminer le terrorisme, a eu pour effet de le multiplier).

Déjà Sun Tzu (L'Art de la guerre) estimait que certaines stratégies permettent d'affronter un ennemi plus fort grâce à de longues confrontations de faible intensité.

De nouveaux outils

Les robots militaires ont largement pris place dans le paysage guerrier ces dernières années, même s'ils existent depuis des décennies (Goliath, premier robot créé en 1945) et qu'ils soulèvent d'importantes questions éthiques (ex: autonomie des robots de combat terrestre). Ces systèmes d'**armes autonomes** (robots tueurs) se sont en effet développés en l'absence de réglementation internationale.

Entre les deux Corées, un robot tueur est posté depuis 2013 par la Corée du Sud pour surveiller sa frontière avec son voisin du nord.

De leur côté, les grandes puissances mondiales misent depuis des années sur la robotisation du champ de bataille: alors que la Russie et la Turquie utilisent des systèmes téléopérés, la Chine opte pour la mise en place de systèmes autonomes d'ici 2040, une généralisation qui passe par la maîtrise des IA complexes.

Dans les années 2020, de plus en plus d'États et d'organisations internationales réclamaient des négociations visant l'adoption d'un traité réglementant les armes autonomes (ex: conférence à Vienne en 2024, résolution de l'Assemblée générale de l'ONU alertant sur les dangers des armes autonomes). En effet, ces armes posent de nombreuses questions : la décision de tuer peut-elle être déléguée à une machine? Qui est responsable en cas de crime de guerre ?

Dès le début des années 2000, les drones se sont fortement développés. Utilisés par les États-Unis dans leur guerre contre le terrorisme en Afghanistan, ils seront ensuite investis par d'autres puissances régionales, à l'instar de la Turquie, qui, dans les années 2020, devenait un acteur important du marché. Quant à l'Iran, il bouleversait l'industrie de la guerre en fabriquant des drones à bas coût, ces armes permettant d'épuiser les ressources ennemies à faible coût.

Outre l'Ukraine, qui a eu massivement recours aux drones contre la Russie en 2024-2025, l'Iran avait utilisé ses drones contre Israël. Ces attaques portées par des États militairement moins puissants que leurs adversaires révélaient la puissance de ces armes capables de renverser des conflits asymétriques.

Si l'artillerie classique prédomine encore sur les champs de bataille, ces nouveaux outils transformeront la manière dont les opérations militaires sont menées. Les conflits pourront en effet être menés grâce à des armes autonomes (drones dotés d'intelligence artificielle (IA) ou pilotés à distance par des opérateurs), **commandées par des signaux quasi instantanés** (via des systèmes d'IA, capables d'apprendre et de s'adapter en temps réel).

Les États-Unis développent des « armées de drones », flottes de drones opérant dans différents environnements (air, eau, terre) et capables d'agir de façon coordonnée et quasi autonome. Si les Américains demeurent en avance sur ces technologies, la Chine et la Russie investissent de façon massive dans ces technologies.

Parallèlement à ces avancées, les **soldats ont eux-mêmes progressivement été “améliorés”** grâce aux nouvelles technologies afin d'optimiser leurs capacités de combat, leur santé ou leurs capacités intellectuelles (exosquelettes, psychostimulants, implants cérébraux pour créer une interface cerveau/machine, etc.).

La Russie avait annoncé la venue d'un soldat génétiquement modifié tandis que la Chine disait ne pas avoir de limite éthique en la matière. En Europe, l'initiative CoHoMa (« Collaboration Homme-Machine ») était lancée en 2022 par le Battle-Lab Terre, détachement de l'Armée de terre. L'objectif était de rassembler des industriels, des startups, des laboratoires de recherche et des écoles d'ingénieurs autour de l'étude de la synergie entre hommes et machines.

Les innovations technologiques ont, par ailleurs, permis de mettre au point diverses armes, à l'instar des armes à énergie dirigée, capables de propager un faisceau d'ondes électromagnétiques vers une cible, ou encore des armes à micro-ondes (utilisées lors de la guerre d'Irak par l'armée américaine pour détruire les systèmes électroniques irakiens).

Les armes à énergie dirigée ont été développées par la marine américaine (qui a ainsi abattu un missile de croisière) ou encore par la Russie (système baptisé «Zadira», laser anti-drones).

De leur côté, les **missiles hypersoniques** transforment les équilibres entre grandes puissances. En la matière, la Chine et la Russie sont en effet en avance, les deux pays ayant cherché à contrer les systèmes d'interception sol-air développés par les Occidentaux (ex: système Patriot). Or le retard occidental en matière d'armements hypersoniques les écarte d'un enjeu d'autant plus stratégique que ces armes peuvent emporter des charges nucléaires. Ces armes remettent donc en question le concept traditionnel de dissuasion, fondé sur la certitude de destruction réciproque : la capacité à s'affranchir des systèmes de défense antimissile rend en effet la dissuasion asymétrique.

En annonçant, en 2018, qu'elle disposait désormais de missiles hypersoniques (déjà Moscou était connue pour son avance dans l'électromagnétisme), la Russie rendait obsolète la puissance maritime anglo-saxonne.

Aussi, les outils de renseignement utilisés durant les conflits se sont diversifiés : réseaux sociaux, géolocalisation, logiciels de reconnaissance faciale, Clearview, Twitter, DiiA, etc. L'espace est aussi devenu essentiel pour la communication et le renseignement : les satellites sont désormais partie intégrante des opérations militaires.

Les croisements de données offrent des informations utiles, par exemple grâce à la combinaison de signaux faibles utiles à la maintenance prédictive. Nécessaire au monde du renseignement, cela permet aussi de soutenir la prise de décision militaire dans le monde réel (ex : tir possible grâce au ciblage obtenu via du renseignement) ou immatériel (ex: lutte d'influence en ligne). Ces données sont aussi bien utilisées par les Etats que par des acteurs non-étatiques (ex: secteur de la sécurité), ainsi capables de les défier (via différents outils technologiques, et notamment les smartphones).

Cyberguerre

Née de l'usage croissant des technologies informatiques, la cyberguerre, conflit sous sa dimension informationnelle, a ouvert la voie à une nouvelle forme de guerre menée au sein du cyberspace, qui est au cœur des politiques de défense des grandes puissances.

Les menaces qui pèsent sur Internet, et donc la dimension stratégique et sécuritaire du cyberspace, ont émergé dès les années 2000.

En 2007, des cyberattaques massives paralysaient une partie de l'Estonie. Des attaques ciblaient également la Géorgie en 2008 et l'Iran en 2010 (virus israélien “Stuxnet”).

La numérisation du monde a donc produit de nouvelles dépendances et vulnérabilités. Ce nouveau champ de combat a notamment ouvert la voie à une nouvelle forme d'espionnage industriel ainsi qu'au vol de données d'entreprise par la technique des rançongiciels (blocage d'un système informatique par des hackers qui attendent ensuite la rançon de la personne concernée). L'industrie des logiciels d'intrusion à but lucratif, utilisés pour espionner des personnes n'étant pas des cibles légitimes, n'a cessé de se développer. La cyberguerre ne concerne donc pas seulement les militaires, mais aussi les civils, dont les infrastructures sont également frappées. Une **grande variété d'acteurs**, allant des Etats aux individus en passant par les entreprises, peut ainsi entrer en guerre les uns contre les autres de manière relativement anonyme et indépendamment des barrières frontalières. L'espace digital constitue donc un terrain partagé entre des intérêts publics et des intérêts privés parfois difficiles à distinguer.

Certaines cyberattaques affectent les civils, d'autres touchent des multinationales, des infrastructures industrielles (ex : réseau électrique ukrainien ou réseau de gestion de la distribution d'eau en Floride en 2021) ou encore des Etats et leurs services publics (ex: service de santé irlandais victime d'un «rançongiciel», tout comme plusieurs hôpitaux français). Cela peut affecter des secteurs stratégiques (attaques contre des compagnies énergétiques, de transport, de télécommunications, etc.); ce fut le cas en 2012 de Saudi Aramco, firme pétrolière attaquée par Shamoon, un malware destructeur. Parfois, les attaques de «double extorsion» affectent des centaines d'entreprises à travers le monde en même temps. Nombre de piratages sont menés à des fins politiques, à l'instar du virus «WannaCry» en 2017.

Ces dernières années, les cyberattaques se sont multipliées. Elles sont régulièrement attribuées aux «autocraties désinhibées», à savoir la Russie et la Chine, qui utilisent l'espace numérique contre l'Europe, ses institutions, ses entreprises et sa population (espionnage, sabotage, déstabilisation, manipulation de l'information, etc.). Mais beaucoup d'autres Etats se livrent à cette guerre, à l'image d'**Israël et de l'Iran**, qui s'y adonnent depuis les années 2000, mêlant guerre électronique, opérations de cybersécurité et activités de cyber intelligence.

Le virus Stuxnet avait paralysé le programme nucléaire iranien en 2010.

Dans ce contexte, la récupération de données est devenue un enjeu de taille, intéressant aussi bien les Etats que les hackers (ex: vol des données de 4,5 millions de passagers d'Air India en 2021, vol de données médicales en Australie, en 2022). Le développement du *bigdata* et l'utilisation de certains logiciels a en effet ouvert la voie au détournement régulier des capacités de surveillance par des organisations criminelles, mais aussi étatiques.

L'accumulation croissante des données, les possibilités toujours plus grandes de croisement et de stockage de ces données a en effet offert des perspectives immenses à la médecine ou au marketing autant qu'aux agences de renseignement. Certains logiciels permettent en effet de déstabiliser économiquement et géopolitiquement des Etats. Par exemple, le logiciel «Pegasus», vendu à de nombreux pays (Maroc, Hongrie, Inde, Rwanda, etc.), leur permettait de viser militants, avocats, journalistes, activistes ou encore hommes politiques et chefs d'Etat.

La **cybersécurité** est donc devenue un enjeu géopolitique majeur des sociétés contemporaines tant pour les Etats que pour les organismes privés. Le secteur de la cyberdéfense s'est ainsi fortement développé afin de contrer l'action de ceux qui sévissent dans un **cyberspace peu régi par le droit**. Les institutions internationales et régionales ainsi que les Etats ont en effet mis en place différents organismes destinés à la défense de leurs systèmes d'information, à l'instar de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en France.

La cyberdéfense est née avec le développement des premiers réseaux militaires d'Internet (création d'Arpanet en 1969 et envoi du premier email en 1971). Dès lors, la question de la protection des flux d'informations transitant entre les bases militaires s'était en effet posée.

Dès les années 2000, les Etats-Unis se dotaient d'un «**cyber-commandement**» (US Cyber Command), tout comme la Russie ou la Chine. De leur côté, les pays africains se sont emparés plus récemment de la question (Cyber Africa Forum). De même, le Conseil de sécurité de l'ONU ne tenait sa première réunion publique formelle sur le thème de la cybersécurité qu'en 2021, à l'initiative de l'Estonie ; l'objectif était de favoriser la collaboration entre les pays et l'adoption de normes juridiquement contraignantes en la matière.

Les Etats et la communauté internationale cherchent également à réguler le pouvoir des puissants acteurs privés présents au sein de l'espace numérique et qui exploitent les données de leurs utilisateurs, ressources dont ils tirent leurs profits, mais aussi grâce à leur situation quasi monopolistique (ex : rachat de YouTube par Google).

Le terrorisme

Le terrorisme est une méthode d'action qui frappe aveuglément la population civile de façon non territorialisée. C'est un combat politique qui se mène par la violence.

Le terrorisme s'est développé avec les anarchistes du début du 20^e siècle, puis avec différents groupes nationalistes ou régionalistes (ex: IRA en Irlande). Mais au 21^e siècle, le terrorisme change d'échelle. Outre les attaques menées contre les tours du World Trade Center en 2001, il est marqué par la montée en puissance de groupes terroristes en Afrique, à commencer par **Al-Qaïda et l'État islamique (EI)** qui mènent notamment des actions dans des pays éloignés de leur base.

Dans les années 2010, l'Irak et la Syrie ont ainsi subi la montée en puissance de ce terrorisme islamiste, notamment après 2014, lorsque l'EI a instauré un califat dans la région. La **Libye** a aussi été fortement déstabilisée par des groupes terroristes depuis la chute de Mouammar Kadhafi.

En **Somalie**, c'est la violence du groupe islamiste Chabab qui a déstabilisé toute la corne de l'Afrique (Ethiopie, Kenya). Au **Nigeria**, la secte Boko Haram s'est développée avant d'instaurer en 2014 un «califat» sur certaines zones du pays et de se rallier à l'EI. Quant au **Yémen**, Al-Qaïda y a prospéré dans les années 2000. Le terrorisme islamiste s'est également fortement implanté au Sahel (EI au Burkina Faso, au Mali, en République démocratique du Congo et au Mozambique). L'organisation État islamique a cependant territorialement disparu depuis 2019 en Irak et en Syrie, mais elle est restée active, revendiquant ensuite divers attentats à travers le monde.

*L'Organisation État islamique sous-traite depuis 2014 ses activités terroristes à des groupes islamistes «autonomes» susceptibles d'agir au niveau national. Cela lui permet d'infiltrer plus facilement les institutions politiques et militaires et d'utiliser ces cellules dormantes le moment venu. Ces procédés sont aussi bien utilisés dans le monde musulman que dans l'Asie centrale post-soviétique, où des mouvements djihadistes spécifiques à chaque république de la région se font concurrence. Ces groupes sont en effet très présents **dans les territoires de l'ex-URSS**, et notamment au Tadjikistan, où les luttes claniques pour le pouvoir politique ont affaibli l'État au risque de faire chuter le pays dans l'islamisme, mais aussi en Ouzbékistan ou au Turkménistan.*

*Ainsi du groupe **État islamique au Khorassan (EIK)**, qui opère principalement dans la zone Afghanistan-Pakistan, mais qui est présent dans tout le «Khorassan» historique (de l'Afghanistan au Pakistan, en passant par l'Iran et d'autres pays d'Asie centrale) et se déplace dans tout le Caucase. Aussi, l'EI est encore présent entre la Syrie et l'Irak, où il se redéploie via ses militants en œuvrant notamment contre les forces irakiennes et kurdes.*

Quant aux cadres du mouvement EI, ils se trouvent plutôt à proximité des frontières turques ou jordaniennes afin de mieux gérer la manne financière de l'organisation (placements financiers), qui interroge sur les liens entre la haute finance et le crime organisé.

Ces «filiales» de l'EI, capables d'agir au niveau national au nom de l'État islamique, doivent favoriser l'avènement d'un califat mondial que les djihadistes disent vouloir instaurer.

Ainsi, malgré les luttes menées contre les groupes et réseaux djihadistes, ceux-ci se sont durablement installés dans certaines régions du monde, notamment dans les **Balkans**, une zone originellement peu touchée par le salafisme.

Comme souvent, le terrorisme s'y est installé dans un contexte de guerre, marqué par la destruction des États et le besoin d'aide humanitaire. C'est en effet par le biais d'associations caritatives humanitaires, financées par des pays du Moyen-Orient (Arabie saoudite, Jordanie, etc.) et venues en aide aux populations, que se sont construites des mosquées ou encore des écoles. Sous couvert de secours humanitaire, ces ONG offraient des avantages financiers à ceux qui suivaient leurs règles (ex : octroi de sommes importantes aux individus se laissant pousser la barbe).

*Cette implantation a été favorisée par les tensions régionales, nationales ou internationales, **attisées par certaines puissances** régionales comme la Turquie ou les monarchies du Golfe, mais aussi par les pays occidentaux.*

Une opération clandestine de la CIA, impliquant une dizaine d'autres services de renseignement, a par exemple été menée à partir de 2011 pour écarter Bachar Al-Assad du pouvoir. Les États-Unis avaient en effet décidé d'assurer un soutien clandestin à la rébellion en Syrie, et donc à des groupes armés dits modérés, mais en réalité dominés par des djihadistes. Ce soutien a favorisé la montée en puissance des armées djihadistes via l'approvisionnement de l'armée syrienne libre. De plus, les États-Unis avaient financé une organisation d'opposition après 2006 (Mouvement pour la justice et le développement) et financé une chaîne de télévision diffusant des informations anti-régime syrien (voire soutenant un renversement), ce qui a favorisé la révolte populaire de 2011.

Ce type d'opération aux multiples effets collatéraux n'est pas nouveau. Déjà dans les années 1980, les États-Unis avaient soutenu les moudjahidins afghans contre les Soviétiques; certains allaient devenir les Talibans, puis Al-Qaïda.

De même, en 2003, en s'engageant en Irak, les Britanniques risquaient de favoriser un terrorisme ensuite susceptible de viser les intérêts occidentaux (ex: attentats de Londres en 2005).

En effet, les groupes terroristes ne peuvent survivre sans le **soutien de puissances étatiques régionales ou internationales**.

Formé de mercenaires, l'État islamique a par exemple été financé jusqu'en 2014 par l'Arabie saoudite. Par ailleurs, la majorité des dirigeants de l'EI étaient d'anciens officiers de l'armée irakienne ou issus du parti Baath sous Saddam Hussein. Ils auraient également été soutenus par le régime syrien à leurs débuts pour combattre les djihadistes du Front Al-Nosra (anciennement Al-Qaïda). En outre, ils ont bénéficié d'une certaine tolérance occidentale favorisant leur avancée.

Selon certains observateurs, cela explique que les membres de l'EI, majoritairement non islamistes, aient disposé de moyens colossaux dès leur conquête en Irak et que la religion n'ait joué qu'un rôle secondaire dans leur action.

Ils sont également alimentés par les divers trafics qu'ils mènent (ex: trafic de biens culturels Moyen-Orient et en Afrique) et que des systèmes financiers avantageux ou opaques favorisent (ex: hawala)

Les crypto-actifs sont de moins en moins utilisés par les organisations terroristes.

De plus, les terroristes s'adaptent aux nouvelles technologies, comme en témoigne l'intégration de l'intelligence artificielle et des drones à leurs outils.

Ces ressources leur permettent de multiplier les attaques dans différents endroits du monde, quels que soient les régimes politiques, de l'Europe au Moyen-Orient en passant par l'Afrique, avec des revendications différentes. Le terrorisme touche en effet indistinctement les démocraties libérales et les régimes autocratiques.

PREPA GRAND ORAL

Consigne : Après avoir choisi le thème (classe de 1^{ère} ou terminale) auquel vous souhaitez raccrocher votre question de GO, vous donnerez une première formulation de votre question, vous ferez une recherche vous permettant de sélectionner 4 premiers éléments bibliographiques (ouvrages, ou vidéos, ou articles scientifiques) en prenant soin de donner nom de l'auteur, titre, date de parution, source, enfin pour chacun de ces éléments bibliographiques vous réaliserez un court résumé critique

Coup de pouce 1 : Rappel des thèmes étudiés

Classe de 1^{ère} :

Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie

- Axe 1 : Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative
- Axe 2 : Avancées et reculs des démocraties
- Objet de travail conclusif : L'Union européenne et la démocratie

Thème 2 : Analyser les dynamiques des puissances internationales

- Axe 1 : Essor et déclin des puissances : un regard historique
- Axe 2 : Formes indirectes de la puissance : une approche géopolitique
- Objet de travail conclusif : La puissance des États-Unis aujourd'hui

Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières

- Axe 1 : Tracer des frontières, approche géopolitique
- Axe 2 : Les frontières en débat
- OTC : Objet de travail conclusif : Les frontières internes et externes de l'Union européenne

Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication

- Axe 1 : Les grandes révolutions techniques de l'information
- Axe 2 : Liberté ou contrôle de l'information : un débat politique fondamental
- Objet de travail conclusif : L'information à l'heure d'Internet

Thème 5 : Analyser les relations entre États et religions

- Axe 1 : Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels
- Axe 2 : États et religions : une inégale sécularisation
- Objet de travail conclusif : État et religions en Inde

Classe de Terminale

Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête

- Axe 1 : Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités.
- Axe 2 : Enjeux diplomatiques et coopérations.
- Objet de travail conclusif : La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans.

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

- Axe 1 : La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.
- Axe 2 : Le défi de la construction de la paix
- Objet de travail conclusif : Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques)

Thème 3 – Histoire et mémoires

- Axe 1 : Histoire et mémoires des conflits.
- Axe 2 : Histoire, mémoire et justice
- Objet de travail conclusif : L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

- Axe 1 : Usages sociaux et politiques du patrimoine
- Axe 2 : Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences
- Objet de travail conclusif : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

Thème 5 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

- Axe 1 : Exploiter, préserver et protéger.
- Axe 2 : Le changement climatique : approches historique et géopolitique
- Objet de travail conclusif : Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.

Thème 6 – L'enjeu de la connaissance

- Axe 1 : Produire et diffuser des Connaissances
- Axe 2 La connaissance, enjeu politique et géopolitique
- Objet de travail conclusif Le cyberspace : conflictualité et coopération entre les acteurs.

Coup de pouce 2 : recherche biblio

Pour faire votre recherche bibliographique, utilisez :

- ce moteur de recherche (recensant les articles scientifiques de qualité) <https://scholar.google.com/>
- les sites fiables qui traitent les questions de notre programme (déjà conseillés pour vos exposés) :
 - L'encyclopédie d'histoire en ligne (EHNE) <https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-hggsp>
 - Le site de l'ENS Lyon : *Géoconfluences* (cliquez sur l'onglet « ressources pour les classes » puis sur celui lycée général et technologique et enfin programme Terminale HGGSP) : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/classes/ressources-pour-le-lycee-gt/ressources-programmes-terminale-specialite-hggsp>
 - toutes les ressources déjà connues depuis l'an dernier : *Dessous des cartes*, *Pascal Boniface*, *France Culture* etc

Coup de pouce 3 : POUR VOUS INSPIRER POUR VOS SUJETS DE GRAND ORAL en lien avec les thèmes de terminale (d'après L.Lénor)

ATTENTION : votre question de GO NE PEUT PAS CORRESPONDRE à un jalon étudié en cours mais peut croiser plusieurs thèmes

**Sur le thème 2 :
Faire la Guerre – Faire la paix**

Faire la guerre, faire la paix

- Une guerre, passée ou actuelle ou un aspect particulier de cette guerre
- Un événement précis dans une guerre, une bataille
- Une pratique de guerre, une façon de faire la guerre
- Questions stratégiques, ouvrages de stratégie et leurs auteurs
- Personnage important (chef d'Etat, militaire, etc.) et son rôle dans une guerre, sa vision de la guerre
- Représentations d'une/de la guerre dans la littérature, la peinture, le cinéma, les séries, les jeux
- Exemple de résolution ou de non-résolution d'un conflit, exemple d'une forme de paix
- Sujet autour du pacifisme
- Exemple d'opération de maintien de la paix (par l'ONU, par un pays)
- Exemple de traité de paix
- Un mouvement terroriste passé ou présent, un exemple d'attentat, un exemple d'Etat faisant face au terrorisme

Sur le thème 4 : Le patrimoine

Le patrimoine

- Un bien patrimonial, matériel ou immatériel
- Un bien patrimonial menacé
- Un pays/groupe humain donné et son patrimoine, sa relation au patrimoine
- L'utilisation politique/idéologique du patrimoine par un pays/groupe humain
- Un bien patrimonial détruit, un bien patrimonial reconstruit après sa destruction
- Un territoire et la gestion de son patrimoine
- Un exemple de relation passée aux biens anciens (collections, cabinet de curiosités, musées...)
- La restitution d'un bien patrimonial, les tensions autour d'un bien patrimonial dérobé
- L'utilisation diplomatique d'un bien patrimonial / l'affirmation de puissance par le biais d'un bien patrimonial
- Sujets autour de la question du patrimoine
- Un acteur dans la protection du patrimoine, ses moyens d'action, son rôle
- Un sujet autour de la numérisation du patrimoine

Sur le thème 5 : L'environnement

L'environnement

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Liens entre les sociétés humaines et leur environnement, dans un espace donné, à une période donnée• Le Néolithique / l'industrialisation dans un espace donné• Exemple d'espace naturel protégé• Exemple de lutte environnementale• Environnement et colonisation• Sciences et environnement• Histoire d'un animal, d'une plante• Exemple d'espèce disparue et son histoire• Ouvrage d'histoire, de géographie, de géopolitique sur l'environnement | <ul style="list-style-type: none">• Un lanceur d'alerte environnemental, un ouvrage• Un acteur important dans la lutte environnementale• Guerres et environnement• Environnement et capitalisme, croissance verte, décroissance• Environnement et progrès• Représentation de l'environnement, des catastrophes naturelles dans la littérature, le cinéma, la peinture, les jeux...• Environnement et médias |
|--|---|

Sur le thème 6 : La Connaissance

La connaissance

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Une communauté scientifique donnée• Un acteur dans la circulation de la connaissance• Un mode de circulation de la connaissance• Une figure de savante ou de savant, de scientifique, d'érudit• Femmes et lecture/écriture à une période donnée, dans un espace donné• La représentation du savoir/des savants où des sciences dans la littérature, le cinéma, les séries...• L'éducation à une période donnée, dans un espace donné | <ul style="list-style-type: none">• Une figure d'espion ou d'espionne• Une affaire d'espionnage• L'utilisation de l'espionnage par un pays/groupe humain donné• Un exemple de transfert de technologie• Un exemple de révolution scientifique• Un pays donné et sa gestion du cyberspace• La représentation du cyberspace dans la littérature, le cinéma, les séries...• Un exemple de hackeuse ou de hacker• Un exemple de métavers |
|--|--|

Etude critique de documents

Sujet : l'ONU et le défi de la construction de la paix

Consigne : en analysant le document, et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez quels sont les éléments qui peuvent freiner la construction de la paix par la sécurité collective.

**Extraits du discours du Secrétaire Général, M. Kofi Annan,
à l'occasion du Centenaire de la 1^{ère} conférence internationale de la paix,
à La Haye, le 18 mai 1999**

Nos efforts pour promouvoir la paix et la sécurité internationales au siècle prochain doivent reposer sur un Conseil de sécurité revitalisé et plus efficace (...) Toutefois, depuis un certain temps, il est dans une certaine mesure mis à l'écart. C'est une fâcheuse tendance. Comme l'illustre très bien le cas du Kosovo, des Etats Membres et des organisations régionales prennent des mesures coercitives sans son autorisation. D'autres Etats ou organisations régionales font fi des sanctions qu'il impose ou refusent de coopérer avec lui, qu'il s'agisse de désarmement, de non-prolifération, des activités du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et des missions d'enquête sur les droits de l'homme dépêchées par les Nations Unies.

Certes, les intérêts nationaux jouent toujours un grand rôle lorsque des Etats décident de ne pas s'en remettre au régime de sécurité collective. En outre, la prolifération des dispositifs régionaux et sous-régionaux, la préférence manifestée pour ce que l'on appelle "coalitions de pays disposés à agir", les divergences d'opinion de plus en plus fréquentes au sein du Conseil et l'apparition de la superpuissance unique et de nouvelles puissances régionales sont autant de facteurs qui ont contribué à la situation actuelle. (...)

Le cas du Kosovo illustre parfaitement mon propos.

Vous vous souviendrez que j'ai dit deux choses quand l'OTAN a décidé de prendre des mesures coercitives sans demander l'autorisation expresse du Conseil de sécurité. J'ai souligné que le Conseil de sécurité avait la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales ; mais j'ai fait valoir avec la même insistance que c'était le rejet d'un règlement politique par les autorités yougoslaves qui avait rendu ces mesures indispensables et qu'"à certains moments, le recours à la force peut être légitime dans la recherche de la paix".

J'ai regretté alors - et je regrette toujours - que le Conseil n'ait pas su réconcilier ces deux priorités et intérêts également impérieux de la communauté internationale. En effet, il est clair que si le Conseil de sécurité ne retrouve pas sa position prépondérante en tant que source unique de légitimité pour le recours à la force, nous risquons de sombrer dans l'anarchie. Mais il est tout aussi vrai que si le Conseil de sécurité ne peut s'élever d'une seule voix contre les violations systématiques des droits de l'homme et les crimes contre l'humanité du type de ceux qui sont commis au Kosovo, les idéaux qui ont inspiré la création de l'Organisation des Nations Unies seront trahis.

Source : Archives des Nations Unies

<https://press.un.org/fr/1999/19990518.sgsm6997.html>

→ **Coup de pouce :**

1. Sur les Conférences internationales de la Paix :

<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/rerelations-internationales/l%E2%80%99europe-et-la-r%C3%A9gulation-juridique-des-rerelations-internationales/les-conferences-internationales-de-la-haye-1899-et-1907>

2. comprendre le Kosovo :

<https://www.youtube.com/watch?v=H0IGoyRC2TQ&t=2s>

visionnez la vidéo jusqu'à 7 mns 35 : vous comprendrez ainsi la situation au Kosovo en 1999 et disposerez d'éléments pour dresser une partie du contexte de votre introduction.



Etude critique de document(s) :

Sujet La France dit non à la guerre en Irak

Consigne : *En analysant le document, et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez que ce discours est une mise en garde contre le danger qu'une guerre préventive menée en Irak se transforme en guerre asymétrique*

Extraits du discours de Dominique de Villepin, ministre des Affaires Etrangères, devant le Conseil de Sécurité de l'ONU à New York le 14 février 2003, contre la guerre en Irak

(...) L'option de la guerre peut apparaître a priori la plus rapide. Mais n'oublions pas qu'après avoir gagné la guerre, il faut construire la paix. Et ne nous voilons pas la face : cela sera long et difficile, car il faudra préserver l'unité de l'Iraq, rétablir de manière durable la stabilité dans un pays et une région durement affectés par l'intrusion de la force (...)

Personne ne peut donc affirmer aujourd'hui que le chemin de la guerre sera plus court que celui des inspections. Personne ne peut affirmer non plus qu'il pourrait déboucher sur un monde plus sûr, plus juste et plus stable. Car la guerre est toujours la sanction d'un échec. Serait-ce notre seul recours face aux nombreux défis actuels ?

Donnons par conséquent aux inspecteurs des Nations unies le temps nécessaire à la réussite de leur mission. (...)

L'autorité de notre action repose aujourd'hui sur l'unité de la communauté internationale. Une intervention militaire prématurée remettrait en cause cette unité, ce qui lui enlèverait sa légitimité et, dans la durée, son efficacité.

Une telle intervention pourrait avoir des conséquences incalculables pour la stabilité de cette région meurtrie et fragile. Elle renforcerait le sentiment d'injustice, aggraverait les tensions et risquerait d'ouvrir la voie à d'autres conflits. (...)

Il y a dix jours, le secrétaire d'Etat américain, M. Powell, a évoqué des liens supposés entre Al Qaïda et le régime de Bagdad. En l'état actuel de nos informations et recherches menées en liaison avec nos alliés, rien ne nous permet d'établir de tels liens. En revanche, nous devons prendre la mesure de l'impact qu'aurait sur ce plan une action militaire contestée actuellement. Une telle intervention ne risquerait-elle pas d'aggraver les fractures entre les sociétés, entre les cultures, entre les peuples, fractures dont se nourrit le terrorisme ?

La France l'a toujours dit : nous n'excluons pas la possibilité qu'un jour il faille recourir à la force, si les rapports des inspecteurs concluaient à l'impossibilité pour les inspections de se poursuivre. Le Conseil devrait alors se prononcer et ses membres auraient à prendre toutes leurs responsabilités.

Source : Déclaration de M. Dominique, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, sur l'attachement de la France à la poursuite des inspections en désarmement en Irak et à leur renforcement, la nécessité de la coopération de l'Irak avec les inspecteurs, l'alternative offerte entre l'option de la guerre et ses dangers ou le choix du "désarmement dans la paix"
Vie Publique, Collection des discours publics

<https://www.vie-publique.fr/discours/135045-dominique-galouzeau-de-villepin-14022003-desarmement-de-lirak>



Coups de pouce :

La retro, émission de France Inter (vous disposez d'un résumé écrit de l'émission en bas de page)

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zoom-zen/zoom-zoom-zen-du-vendredi-29-aout-2025-8669100>

Dominique de Villepin : son discours historique à l'ONU contre la guerre en Irak – LCP – Assemblée Nationale

<https://www.youtube.com/watch?v=hBXkzFZFWUI>

